

TARIFS VILLE DE MONTROUGE - CONSEIL MUNICIPAL DU 05 DECEMBRE 2019

<i>Tarif concerné</i>	<i>Effet</i>	<i>Montant 2019 (en euros)</i>	<i>Montant 2020 (en euros)</i>	<i>Observations</i>
1 - ADMINISTRATION GENERALE				
Opérations funéraires				
Concessions cinquantennaires et perpétuelles				
* concessions cinquantennaires	01/07/2020	1 998,35	2 016,33	
* concessions perpétuelles				
2 mètres	01/07/2020	7 194,15	7 258,90	
2 mètres 40	01/07/2020	8 632,93	8 710,63	
Concessions décennales et trentennaires				
* concessions décennales				
2 mètres	01/07/2020	174,92	176,49	
1 mètre	01/07/2020	87,47	88,26	
* concessions trentennaires	01/07/2020	734,32	740,93	
Vacation funéraire de police	01/07/2020	20,00	20,00	Tarif fixé par circulaire du 13 janvier 2009
Gravure de plaque dans le jardin du souvenir	01/07/2020	185,44	187,10	
Location de salles et propriétés communales				
Hôtel de Ville				
Forfait journalier pour un concert ou une conférence	01/01/2020	1 830,73	1 847,20	Forfait applicable si nécessité de démonter la salle de conseil
Salle du Centre de Loisirs, 103 rue M. Arnoux				
* Utilisateurs locaux - Tarif horaire	01/01/2020	107,46	21,50	Application d'un tarif horaire en lieu et place d'un tarif à la 1/2 journée
* Utilisateurs hors localité - Tarif horaire	01/01/2020	268,83	45,00	Application d'un tarif horaire en lieu et place d'un tarif à la 1/2 journée
Domaine de Villelouve				
* Utilisateurs locaux				
Parc (à la journée)	01/01/2020	266,68	269,09	
Parc + réfectoire (à la journée)	01/01/2020	347,77	350,90	
tournage de film (à la journée)	01/01/2020	801,25	808,46	
* Utilisateurs hors localité				
Parc (à la journée)	01/01/2020	535,51	540,33	
Parc + réfectoire (à la journée)	01/01/2020	668,40	674,42	
tournage de film (à la journée)	01/01/2020	1 336,78	1 348,81	
Maison des Associations				
Forfait de 4 heures (du lundi au samedi) - utilisateurs locaux				
Salles 1, 3, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15	01/01/2020	163,20	164,67	Tarif unique pour les assemblées générales de copropriété et personnes de droit privé
Forfait de 4 heures majoré (au delà de 15 minutes de dépassement) - utilisateurs locaux				
Salles 1, 3, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15	01/01/2020	214,20	216,13	Tarif unique pour les assemblées générales de copropriété et personnes de droit privé
supplément sonorisation salle 3	01/01/2020	56,10	56,60	Tarif unique pour les assemblées générales de copropriété et personnes de droit privé
Forfait de 4 heures (du lundi au samedi) - utilisateurs hors locaux				
Salles 1, 3, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15	01/01/2020	270,30	272,73	Tarif unique pour les assemblées générales de copropriété et personnes de droit privé
Forfait de 4 heures majoré (au delà de 15 minute de dépassement) - utilisateurs hors locaux				
Salles 1, 3, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15	01/01/2020	362,10	365,36	Tarif unique pour les assemblées générales de copropriété et personnes de droit privé
Reproduction de documents				
Document A4	01/01/2020	0,10	0,10	
Document A3	01/01/2020	0,20	0,20	
Liste électorale sur support informatique :				
CD-Rom	01/01/2020	2,75	2,75	Tarif fixé par arrêté du 1er Ministre du 01/10/2001
Tout autre document administratif communicable :				
CD-Rom	01/01/2020	2,75	2,75	Tarif fixé par arrêté du 1er Ministre du 01/10/2001
Réutilisation de données				
Numérisation des documents disponibles en format papier (montant par image numérisée)	01/01/2020	0,45	0,45	
Frais financiers				
Rejet de prélèvement automatique (par prélèvement rejeté)	01/01/2020	20,00	20,00	

Tarif concerné	Effet	Montant 2019 (en euros)	Montant 2020 (en euros)	Observations
Frais de restauration				
Club Jules Ferry				
Adhérents	01/09/2020	6,23	6,29	
Invités	01/09/2020	7,49	7,56	
2 - SERVICES CULTURELS				
Médiathèque				
* abonnement annuel simple adulte (à partir de 16 ans)				
Personnes résidant ou travaillant à Montrouge	01/01/2020	5,90	5,95	
Personnes résidant ou travaillant à Montrouge - Tarifs réduits (retraités, demandeurs d'emploi, étudiants)	01/01/2020	2,80	2,85	Tarif n'ayant pas évolué depuis 2017
Non Montrougiens	01/01/2020	11,70	11,80	
Non Montrougiens - Tarifs réduits (retraités, demandeurs d'emploi, étudiants)	01/01/2020	8,60	8,70	
* abonnement annuel multimédia adulte (à partir de 16 ans)				
Montrougiens et personnes travaillant à Montrouge	01/01/2020	23,40	23,60	Tarifs réduits pour les :
Montrougiens et personnes travaillant à Montrouge - Tarifs réduits (retraités, demandeurs d'emploi, étudiants)	01/01/2020	11,70	11,80	- Retraités
Non Montrougiens	01/01/2020	47,00	47,40	- Demandeurs d'emploi
Non Montrougiens - Tarifs réduits (retraités, demandeurs d'emploi, étudiants)	01/01/2020	35,20	35,50	- Etudiants
				- Handicapés
* abonnement annuel multimédia jeunesse (moins de 16 ans)	01/01/2020	4,70	4,75	
Remplacement de la carte en cas de perte	01/01/2020	1,00	1,00	
Amende pour retard (par jour et par document) :				
DVD	01/01/2020	0,10	0,10	
Autres documents	01/01/2020	0,10	0,10	
Impression d'après les postes multimédia :				
Noir et blanc	01/01/2020	0,10	0,10	
Couleur	01/01/2020	0,20	0,20	
Salon Art et Artisanat				
Droit d'inscription des artistes *	01/01/2020	21,69	21,90	
* gratuité pour participants au cours de dessin école R. Queneau				
Ecole de musique Raoul Pugno				
Droits d'inscriptions				
Musique et danse (Montrougiens)	01/09/2020	43,00	43,40	
Musique et danse (non-Montrougiens)	01/09/2020	71,00	71,65	
Chorales, ensembles instrumentaux et chorégraphiques, atelier théâtre	01/09/2020	43,00	43,40	
Redevance annuelle couvrant droits d'auteur	01/09/2020	5,00	5,05	
Cours tarif annuel				
Cours d'instruments (Montrougiens)	01/09/2020	157,00	158,40	
Cours d'instruments (non Montrougiens)	01/09/2020	231,00	233,10	
Cours de danse (Montrougiens)	01/09/2020	157,00	158,40	
Cours de danse (non Montrougiens)	01/09/2020	231,00	233,10	
Caution pour prêts d'instruments et de musique	01/09/2020	260,00	262,35	
Concert des professeurs				
Plein tarif	01/01/2020	12,00	12,10	
Tarif réduit (étudiants, élèves de conservatoire, aînés de plus de 60 ans et retraités, demandeurs d'emploi)	01/01/2020	10,00	10,10	
Tarif réduit pour les jeunes de moins de 12 ans	01/01/2020	4,00	4,05	
3 - EDUCATION				
Crèches collectives				
Tarif horaire en pourcentage des ressources mensuelles des familles, selon barème de la CAF* :				
Famille avec 1 enfant	01/01/2020	0,0605%	0,0610%	Tarifs fixés par circulaire 2019-05 de la caisse d'allocation familiales du 5 juin 2019
Famille avec 2 enfants	01/01/2020	0,0504%	0,0508%	
Famille avec 3 enfants	01/01/2020	0,0403%	0,0406%	Forfait mensuel calculé sur la base de 45 semaines
Famille avec 4 à 7 enfants	01/01/2020	0,0302%	0,0305%	et du nombre d'heures hebdomadaires prévues au contrat d'accueil
Famille de 8 enfants et plus	01/01/2020	0,0202%	0,0203%	

Tarif concerné	Effet	Montant 2019 (en euros)	Montant 2020 (en euros)	Observations
Crèche Familiale				
Tarif horaire en pourcentage des ressources mensuelles des familles, selon barème de la CAF* :				
Famille avec 1 enfant	01/01/2020	0,0504%	0,0508%	
Famille avec 2 enfants	01/01/2020	0,0403%	0,0406%	
Famille avec 3 à 5 enfants	01/01/2020	0,0302%	0,0305%	
Famille de 6 enfants et plus	01/01/2020	0,0202%	0,0203%	
				Révision des revenus de la famille au 1er janvier
Plafond mensuel de prise en compte des ressources pour le calcul de la participation familiale	01/01/2020	6 000,00	6 000,00	
Tarif minimum horaire pour situation d'urgences sociales	01/01/2020	0,36	0,36	Tarif soumis à une modification du seuil minimum fixé par la CAF, tous les ans au 1er janvier. Il est prévu dans le règlement de fonctionnement
Accueil périscolaire du matin maternelle et élémentaire à partir de 7h30 jusqu'à 8h30 (tarif unitaire)				
quotient familial inférieur ou égal à 301€	01/09/2020	0,31	0,31	
quotient familial supérieur à 301€ et inférieur ou égal à 603€	01/09/2020	0,41	0,41	
quotient familial supérieur à 603€ et inférieur ou égal à 904€	01/09/2020	0,51	0,51	
quotient familial supérieur à 904€ et inférieur ou égal à 1206€	01/09/2020	0,61	0,62	
quotient familial supérieur à 1206€ et inférieur ou égal à 1507€	01/09/2020	0,77	0,77	
quotient familial supérieur à 1507€ et inférieur ou égal à 1809€	01/09/2020	0,87	0,87	
quotient familial supérieur à 1809€ et inférieur ou égal à 2111€	01/09/2020	1,03	1,04	
quotient familial supérieur à 2111€ et inférieur ou égal à 2412€	01/09/2020	1,29	1,30	
quotient familial supérieur à 2412€ et inférieur ou égal à 2713€	01/09/2020	1,54	1,55	
quotient familial supérieur à 2713€ et inférieur ou égal à 3015€	01/09/2020	1,80	1,81	
quotient familial supérieur à 3015 €	01/09/2020	2,05	2,07	
non Montrougiens	01/09/2020	2,05	2,07	
Accueil périscolaire du soir maternelle et élémentaire (tarif par après midi fréquenté) (accueil incluant les études dirigées et les ateliers périscolaires)				
quotient familial inférieur ou égal à 301€	01/09/2020	1,54	1,55	
quotient familial supérieur à 301€ et inférieur ou égal à 603€	01/09/2020	1,64	1,66	
quotient familial supérieur à 603€ et inférieur ou égal à 904€	01/09/2020	1,74	1,76	
quotient familial supérieur à 904€ et inférieur ou égal à 1206€	01/09/2020	1,85	1,86	
quotient familial supérieur à 1206€ et inférieur ou égal à 1507€	01/09/2020	2,05	2,07	
quotient familial supérieur à 1507€ et inférieur ou égal à 1809€	01/09/2020	2,31	2,33	
quotient familial supérieur à 1809€ et inférieur ou égal à 2111€	01/09/2020	2,56	2,58	
quotient familial supérieur à 2111€ et inférieur ou égal à 2412€	01/09/2020	2,82	2,84	
quotient familial supérieur à 2412€ et inférieur ou égal à 2713€	01/09/2020	3,08	3,11	
quotient familial supérieur à 2713€ et inférieur ou égal à 3015€	01/09/2020	3,34	3,37	
quotient familial supérieur à 3015 €	01/09/2020	3,59	3,62	
non Montrougiens	01/09/2020	3,59	3,62	
Restauration scolaire				
quotient familial inférieur ou égal à 301€	01/09/2020	0,88	0,89	
quotient familial supérieur à 301€ et inférieur ou égal à 603€	01/09/2020	2,05	2,07	
quotient familial supérieur à 603€ et inférieur ou égal à 904€	01/09/2020	2,87	2,89	
quotient familial supérieur à 904€ et inférieur ou égal à 1206€	01/09/2020	3,34	3,37	
quotient familial supérieur à 1206€ et inférieur ou égal à 1507€	01/09/2020	3,85	3,88	
quotient familial supérieur à 1507€ et inférieur ou égal à 1809€	01/09/2020	4,10	4,14	
quotient familial supérieur à 1809€ et inférieur ou égal à 2111€	01/09/2020	4,61	4,65	
quotient familial supérieur à 2111€ et inférieur ou égal à 2412€	01/09/2020	4,92	4,96	
quotient familial supérieur à 2412€ et inférieur ou égal à 2713€	01/09/2020	5,13	5,18	
quotient familial supérieur à 2713€ et inférieur ou égal à 3015€	01/09/2020	5,33	5,38	
quotient familial supérieur à 3015 €	01/09/2020	5,50	5,55	
non Montrougiens	01/09/2020	5,50	5,55	
Repas enseignant	01/09/2020	5,50	5,55	
Repas enseignant avec prise en charge de l'éducation nationale de 1,22€	01/09/2020	4,25	4,29	
Repas facturés aux associations	01/09/2020	9,30	9,39	
Cours d'adultes				
Alphabétisation niveau 1 à 3 - Auditeurs Montrougiens	01/09/2020	20,40	20,58	
Alphabétisation niveau 1 à 3 - Auditeurs non Montrougiens	01/09/2020	20,40	20,58	
Français langue étrangère niveau 1 à 3 - Auditeurs Montrougiens	01/09/2020	40,80	41,17	
Français langue étrangère niveau 1 à 3 - Auditeurs non Montrougiens	01/09/2020	102,00	102,92	
Allemand niveau 0 à 3 - Auditeurs Montrougiens	01/09/2020	77,52	78,22	
Allemand niveau 0 à 3 - Auditeurs non Montrougiens	01/09/2020	195,84	197,60	

Tarif concerné	Effet	Montant 2019 (en euros)	Montant 2020 (en euros)	Observations
Anglais niveau 0 à 4 - Auditeurs Montrougiens	01/09/2020	77,52	78,22	
Anglais niveau 0 à 4 - Auditeurs non Montrougiens	01/09/2020	195,84	197,60	
Anglais des affaires - Auditeurs Montrougiens	01/09/2020	77,52	78,22	
Anglais des affaires - Auditeurs non Montrougiens	01/09/2020	195,84	197,60	
Espagnol niveau 0 à 4 - Auditeurs Montrougiens	01/09/2020	77,52	78,22	
Espagnol niveau 0 à 4 - Auditeurs non Montrougiens	01/09/2020	195,84	197,60	
Bureautique niveau 2 - Auditeurs Montrougiens	01/09/2020	103,02	103,95	
Bureautique niveau 2 - Auditeurs non Montrougiens	01/09/2020	195,84	197,60	
Excel - Auditeurs Montrougiens	01/09/2020	77,52	78,22	
Excel - Auditeurs non Montrougiens	01/09/2020	195,84	197,60	
Traitement de l'image numérique - Auditeurs Montrougiens	01/09/2020	103,02	103,95	
Traitement de l'image numérique - Auditeurs non Montrougiens	01/09/2020	195,84	197,60	
Comptabilité niveau 1 et 2 - Auditeurs Montrougiens	01/09/2020	77,52	78,22	
Comptabilité niveau 1 et 2 - Auditeurs non Montrougiens	01/09/2020	195,84	197,60	
Arts plastiques - Auditeurs Montrougiens	01/09/2020	134,13	135,34	
Arts plastiques - Auditeurs non Montrougiens	01/09/2020	309,06	311,84	
Carnet de dessins - Auditeurs Montrougiens	01/09/2020	134,13	135,34	
Carnet de dessins - Auditeurs non Montrougiens	01/09/2020	309,06	311,84	
Du dessins à la couleur - Auditeurs Montrougiens	01/09/2020	134,13	135,34	
Du dessins à la couleur - Auditeurs non Montrougiens	01/09/2020	309,06	311,84	
Montrougiens inscrits à Pôle emploi (sur justificatif)	01/09/2020	Gratuit	Gratuit	sur un cours à l'exception des cours d'expression artistique
4 - JEUNESSE ET SPORTS				
Club "8-13" Maurice Arnoux, Aristide Briand et Renaudel. Droit annuel d'inscription	01/09/2020	15,30	15,44	Tarif annuel
Participation aux séjours organisés par l'espace jeunes Michel St Martin	01/09/2020	20%	21%	Pourcentage appliqué sur le coût annuel de revient par jeune, calculé en fonction du coût global du séjour, intégrant les frais de transports, l'hébergement, l'alimentation et le prix des activités sur place
Participation aux mini-séjours organisés par les clubs "8-13"	01/09/2020	5,13	5,18	Tarif par jour et par enfant
Centres de vacances				
Mode de calcul pour tous les séjours de vacances				
quotient familial inférieur ou égal à 301€	01/09/2020	20,91%	21,10%	
quotient familial supérieur à 301€ et inférieur ou égal à 603€	01/09/2020	26,01%	26,24%	
quotient familial supérieur à 603€ et inférieur ou égal à 904€	01/09/2020	31,11%	31,39%	
quotient familial supérieur à 904€ et inférieur ou égal à 1206€	01/09/2020	36,21%	36,54%	
quotient familial supérieur à 1206€ et inférieur ou égal à 1507€	01/09/2020	41,31%	41,68%	
quotient familial supérieur à 1507€ et inférieur ou égal à 1809€	01/09/2020	46,41%	46,83%	
quotient familial supérieur à 1809€ et inférieur ou égal à 2111€	01/09/2020	51,51%	51,97%	
quotient familial supérieur à 2111€ et inférieur ou égal à 2412€	01/09/2020	56,61%	57,12%	
quotient familial supérieur à 2412€ et inférieur ou égal à 2713€	01/09/2020	62,22%	62,78%	
quotient familial supérieur à 2713€ et inférieur ou égal à 3015€	01/09/2020	67,32%	67,93%	
quotient familial supérieur à 3015 €	01/09/2020	73,44%	74,10%	
non Montrougiens	01/09/2020	73,44%	74,10%	
Tarif journalier pour les classes de découvertes				
quotient familial inférieur ou égal à 301€	01/09/2020	5,13	5,18	
quotient familial supérieur à 301€ et inférieur ou égal à 603€	01/09/2020	7,18	7,25	
quotient familial supérieur à 603€ et inférieur ou égal à 904€	01/09/2020	8,20	8,27	
quotient familial supérieur à 904€ et inférieur ou égal à 1206€	01/09/2020	10,25	10,34	
quotient familial supérieur à 1206€ et inférieur ou égal à 1507€	01/09/2020	12,30	12,41	
quotient familial supérieur à 1507€ et inférieur ou égal à 1809€	01/09/2020	14,35	14,48	
quotient familial supérieur à 1809€ et inférieur ou égal à 2111€	01/09/2020	15,38	15,52	
quotient familial supérieur à 2111€ et inférieur ou égal à 2412€	01/09/2020	16,40	16,55	
quotient familial supérieur à 2412€ et inférieur ou égal à 2713€	01/09/2020	17,43	17,59	
quotient familial supérieur à 2713€ et inférieur ou égal à 3015€	01/09/2020	19,48	19,66	
quotient familial supérieur à 3015 €	01/09/2020	20,50	20,69	
non Montrougiens	01/09/2020	20,50	20,69	

Tarif concerné	Effet	Montant 2019 (en euros)	Montant 2020 (en euros)	Observations
Centres de loisirs, centre élémentaire de Villelouvre et école municipale des sports: tarif unitaire journalier hors restauration vacances scolaires et mercredi.				
Facturation du mercredi à la présence réelle en accueil de loisirs. Facturation de la semaine de réservation pendant les vacances scolaires				
quotient familial inférieur ou égal à 301€	01/09/2020	1,54	1,55	
quotient familial supérieur à 301€ et inférieur ou égal à 603€	01/09/2020	2,56	2,58	
quotient familial supérieur à 603€ et inférieur ou égal à 904€	01/09/2020	3,08	3,11	
quotient familial supérieur à 904€ et inférieur ou égal à 1206€	01/09/2020	3,59	3,62	
quotient familial supérieur à 1206€ et inférieur ou égal à 1507€	01/09/2020	4,10	4,14	
quotient familial supérieur à 1507€ et inférieur ou égal à 1809€	01/09/2020	4,30	4,34	
quotient familial supérieur à 1809€ et inférieur ou égal à 2111€	01/09/2020	4,51	4,55	
quotient familial supérieur à 2111€ et inférieur ou égal à 2412€	01/09/2020	4,71	4,75	
quotient familial supérieur à 2412€ et inférieur ou égal à 2713€	01/09/2020	5,13	5,18	
quotient familial supérieur à 2713€ et inférieur ou égal à 3015€	01/09/2020	5,64	5,69	
quotient familial supérieur à 3015 €	01/09/2020	6,15	6,21	
non Montrougiens	01/09/2020	6,15	6,21	
Ecole municipale des sports (cotisation annuelle)	01/09/2020	45,90	46,31	
Centres de loisirs collégiens du mercredi après midi, hors restauration. Facturation à la présence réelle				
quotient familial inférieur ou égal à 301€	01/09/2020	0,77	0,77	
quotient familial supérieur à 301€ et inférieur ou égal à 603€	01/09/2020	1,29	1,30	
quotient familial supérieur à 603€ et inférieur ou égal à 904€	01/09/2020	1,54	1,55	
quotient familial supérieur à 904€ et inférieur ou égal à 1206€	01/09/2020	1,80	1,81	
quotient familial supérieur à 1206€ et inférieur ou égal à 1507€	01/09/2020	2,05	2,07	
quotient familial supérieur à 1507€ et inférieur ou égal à 1809€	01/09/2020	2,15	2,17	
quotient familial supérieur à 1809€ et inférieur ou égal à 2111€	01/09/2020	2,25	2,27	
quotient familial supérieur à 2111€ et inférieur ou égal à 2412€	01/09/2020	2,36	2,38	
quotient familial supérieur à 2412€ et inférieur ou égal à 2713€	01/09/2020	2,56	2,58	
quotient familial supérieur à 2713€ et inférieur ou égal à 3015€	01/09/2020	2,82	2,84	
quotient familial supérieur à 3015 €	01/09/2020	3,08	3,11	
non Montrougiens	01/09/2020	3,08	3,11	
Villelouvre nuitées				
quotient familial inférieur ou égal à 301 €	01/09/2020	1,54	1,55	
quotient familial supérieur à 301€ et inférieur ou égal à 603€	01/09/2020	2,56	2,58	
quotient familial supérieur à 603€ et inférieur ou égal à 904€	01/09/2020	3,08	3,11	
quotient familial supérieur à 904€ et inférieur ou égal à 1206€	01/09/2020	3,59	3,62	
quotient familial supérieur à 1206€ et inférieur ou égal à 1507€	01/09/2020	4,10	4,14	
quotient familial supérieur à 1507€ et inférieur ou égal à 1809€	01/09/2020	4,30	4,34	
quotient familial supérieur à 1809€ et inférieur ou égal à 2111€	01/09/2020	4,51	4,55	
quotient familial supérieur à 2111€ et inférieur ou égal à 2412€	01/09/2020	4,71	4,75	
quotient familial supérieur à 2412€ et inférieur ou égal à 2713€	01/09/2020	5,13	5,18	
quotient familial supérieur à 2713€ et inférieur ou égal à 3015€	01/09/2020	5,64	5,69	
quotient familial supérieur à 3015 €	01/09/2020	6,15	6,21	
non Montrougiens	01/09/2020	6,15	6,21	
Espace jeunes Michel St Martin	01/09/2020	11,20	11,30	Tarif par trimestre
Petits gymnases (32X18 ou 20) : Renaudel, Buffalo				
1 - associations ou établissements d'enseignement locaux				
Tarif horaire	01/01/2020	21,30	21,49	
Tarif annuel (2 heures par semaine)	01/01/2020	500,68	505,18	
2 - associations ou établissements d'enseignement hors localité				
Tarif horaire	01/01/2020	21,30	21,49	
Tarif annuel (2 heures par semaine)	01/01/2020	1 532,70	1 546,50	
Grands gymnases (20X40) : Rabelais, Genevoix, M.Arnaud, Vanne, Ginoux				
1 - associations ou établissements d'enseignement locaux				
Tarif horaire	01/01/2020	34,38	34,69	
Tarif annuel (2 heures par semaine)	01/01/2020	753,08	759,85	
2 - associations ou établissements d'enseignement hors localité				
Tarif horaire	01/01/2020	34,38	34,69	
Tarif annuel (2 heures par semaine)	01/01/2020	2 406,48	2 428,14	

Tarif concerné	Effet	Montant 2019 (en euros)	Montant 2020 (en euros)	Observations
Gymnase départemental Doisneau				
1 - associations ou établissements d'enseignement locaux				
Tarif horaire	01/01/2020	51,17	51,63	
Tarif annuel (2 heures par semaine)	01/01/2020	1 132,11	1 142,30	
2 - associations ou établissements d'enseignement hors localité				
Tarif horaire	01/01/2020	51,68	52,15	
Tarif annuel (2 heures par semaine)	01/01/2020	3 616,90	3 649,45	
Location des salles et équipements spécialisés (dojo, gym, musculation, boulodrome, club house, salle de réunion, tout autre équipement)				
1 - associations ou établissements d'enseignement locaux				
Tarif horaire	01/01/2020	29,33	29,59	
Tarif annuel (2 heures par semaine)	01/01/2020	663,45	669,42	
2 - associations ou établissements d'enseignement hors localité				
Tarif horaire	01/01/2020	29,33	29,59	
Tarif annuel (2 heures par semaine)	01/01/2020	2 122,27	2 141,38	
Stades				
Entraînement seul :				
1 - associations ou établissements d'enseignement locaux				
Tarif horaire	01/01/2020	58,36	58,88	
Tarif annuel (2 heures par semaine)	01/01/2020	1 413,69	1 426,41	
2 - associations ou établissements d'enseignement hors localité				
Tarif horaire	01/01/2020	58,36	58,88	
Entraînement + match le week-end :				
1 - associations ou établissements d'enseignement locaux				
Tarif annuel (2 heures par semaine)	01/01/2020	2 120,54	2 139,63	
2 - associations ou établissements d'enseignement locaux				
Tarif annuel (2 heures par semaine)	01/01/2020	7 068,46	7 132,07	
Piste d'athlétisme				
1 - associations ou établissements d'enseignement locaux				
Tarif horaire	01/01/2020	49,38	49,83	
Tarif annuel (2 heures par semaine)	01/01/2020	1 037,11	1 046,45	
2 - associations ou établissements d'enseignement hors localité				
Tarif horaire	01/01/2020	49,38	49,83	
Tarif annuel (2 heures par semaine)	01/01/2020	3 457,04	3 488,16	
Cours de tennis extérieur				
1 - associations ou établissements d'enseignement locaux				
Tarif horaire	01/01/2020	7,04	7,10	
Tarif annuel (2 heures par semaine)	01/01/2020	147,94	149,27	
2 - associations ou établissements d'enseignement hors localité				
Tarif horaire	01/01/2020	7,04	7,10	
Tarif annuel (2 heures par semaine)	01/01/2020	492,78	497,22	
Location pour manifestations sportives avec public :				
Tarif de location + 15 €/heure et par personne présente (agent de la ville travaillant pour la manifestation)	01/01/2020			
Tarif horaire pour les collèges établi par convention pour les installations sportives couvertes (au fait du Conseil Départemental)	01/01/2020	20,00	20,00	Tarif fixé par délibération du Conseil Départemental
Tarif horaire pour les lycées établi par convention pour les installations sportives couvertes	01/01/2020	20,00	20,00	Tarif fixé par délibération du Conseil Départemental
5 - COMMUNICATION				
Prix de vente du Montrouge Magazine				
Le numéro	01/01/2020	1,00	1,00	
L'abonnement avec envoi	01/01/2020	10,00	10,00	

Tarif concerné	Effet	Montant 2019 (en euros)	Montant 2020 (en euros)	Observations
6 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE				
Aide à domicile				
Intervention en dehors de la "prestation d'aide ménagère", suivant le détail annexé à la convention pour l'aide à domicile passée avec la				
Préparation des repas - tarif horaire semaine	01/01/2020	20,80	20,80	
Préparation des repas - tarif horaire we et jours fériés	01/01/2020	23,70	23,70	
Aide à la toilette - tarif horaire semaine	01/01/2020	20,80	20,80	
Aide à la toilette - tarif horaire we et jours fériés	01/01/2020	23,70	23,70	
Course- tarif horaire semaine	01/01/2020	20,80	20,80	
Course - tarif horaire we et jours fériés	01/01/2020	23,70	23,70	
Soutien moral et simulation - tarif horaire semaine	01/01/2020	20,80	20,80	
Soutien moral et simulation - tarif horaire we et jours fériés	01/01/2020	23,70	23,70	
Compagnie et activités - tarif horaire semaine	01/01/2020	20,80	20,80	
Compagnie et activités - tarif horaire we et jours fériés	01/01/2020	23,70	23,70	
Promenade et sorties - tarif horaire semaine	01/01/2020	20,80	20,80	
Promenade et sorties - tarif horaire we et jours fériés	01/01/2020	23,70	23,70	
Entretien courant du logement - tarif horaire semaine	01/01/2020	20,80	20,80	Tarif horaire - indexé sur le tarif "prestation d'aide ménagère" prévu à la convention CNAV (soumis, donc aux mêmes évolutions)
Entretien courant du logement - tarif horaire we et jours fériés	01/01/2020	23,70	23,70	
Lavomatique - tarif horaire semaine	01/01/2020	20,80	20,80	
Lavomatique - tarif horaire we et jours fériés	01/01/2020	23,70	23,70	
Repassage - tarif horaire semaine	01/01/2020	20,80	20,80	
Repassage - tarif horaire we et jours fériés	01/01/2020	23,70	23,70	
Entretien du linge, lessive, pliage (à la maison) - tarif horaire semaine	01/01/2020	20,80	20,80	
Entretien du linge, lessive, pliage (à la maison) - tarif horaire we et jours fériés	01/01/2020	23,70	23,70	
Démarche administrative - tarif horaire semaine	01/01/2020	20,80	20,80	
Démarche administrative - tarif horaire we et jours fériés	01/01/2020	23,70	23,70	
Vitres - tarif horaire semaine	01/01/2020	20,80	20,80	
Vitres - tarif horaire we et jours fériés	01/01/2020	23,70	23,70	
Séance Aquamaternité à l'Aquapol	01/01/2020	15,00	15,15	Par séance
7 - GESTION DU PATRIMOINE				
Droits de voirie				
Seuil minimum de perception 15 euros				
Occupation du domaine public clos ou non clos (palissade de chantier, échafaudage, benne, baraque de chantier, dépôt de matériaux, appareils motorisés, engin de levage...)	01/01/2020	4,65	4,70	M2 à la semaine/pour les occupations de moins d'un mois/ pour les occupations sur stationnement les droits seront calculés à la place (5X2 soit 10m2)
Occupation du domaine public clos ou non clos (palissade de chantier, échafaudage, benne, baraque de chantier, dépôt de matériaux, appareils motorisés, engin de levage...)	01/01/2020	20,60	20,79	M2 par mois/pour les occupations sur stationnement les droits seront calculés à la place (5x2 soit 10m2)
Neutralisation du cheminement piéton	01/01/2020	51,51	51,97	par demi journée/unité
Neutralisation partielle de voie de circulation	01/01/2020	206,04	207,89	par demi journée/unité
Neutralisation complète de voie de circulation	01/01/2020	309,06	311,84	par demi journée/unité
Palissade en limite du domaine public	01/01/2020	3,33	3,36	M.L. par mois
Cheminement passage piéton protégé	01/01/2020	8,16	8,23	M2 par mois
Containers textiles	01/01/2020	20,60	20,79	par an et par m2
Enlèvement d'office de dépôt non autorisé sur la voie publique				
Par infraction	01/01/2020	560,36	565,40	
Commande d'accès bornes escamotables				
	01/01/2020	40,00	40,36	
Droits d'occupation des sols				
* Terrasses par an, le m2				
Voie 1ère catégorie	01/01/2020	32,97	33,26	
Voie 2ème catégorie	01/01/2020	17,00	17,15	
Voie zone piétonne	01/01/2020	30,91	31,18	
Voie hors catégorie	01/01/2020	121,30	122,39	
* Terrasse fermée				
Voies de 1 ère catégorie	01/01/2020	69,62	70,24	
Voies de 2ème catégorie	01/01/2020	36,41	36,74	
*Étalages et autres accessoires				
Voie 1ère catégorie	01/01/2020	31,42	31,70	
Voie 2ème catégorie	01/01/2020	15,97	16,11	
Voie zone piétonne	01/01/2020	30,91	31,18	
Voie hors catégorie	01/01/2020	120,70	121,78	

Tarif concerné	Effet	Montant 2019 (en euros)	Montant 2020 (en euros)	Observations
* Bascules automatiques	01/01/2020	30,45	30,72	
* Cadres à vélos, pour 6 places	01/01/2020	15,16	15,30	
* Terrasse temporaire forfait pour montage et démontage	01/01/2020	238,15	240,29	
* Distributeur automatiques	01/01/2020	165,15	166,63	
Occupation des places de stationnement	01/01/2020	10,30	10,39	Tarif journalier et par place
* Commerces accessoires, redev. additionnelles par m²	01/01/2020	52,15	52,62	
* Vente par démonstration et par jour	01/01/2020	20,34	20,52	
* Distributeur mural ou posé au sol	01/01/2020	30,45	30,72	
* Vente ou occupation exceptionnelle, par mètre superficiel, par jour (hors animation ville)	01/01/2020	10,03	10,12	
* Vente march. forains/ jour et commerce (surf. maxi 3 m²)	01/01/2020	12,64	12,75	
* Manège - prix forfaitaire par jour	01/01/2020	20,39	20,58	
Bornes de recharge de véhicules électriques et hybrides rechargeables				Ces tarifs comprennent la recharge et le stationnement sur ladite place
*Recharge normale et accélérée jusqu'à 22kWh				
Journée 8h à 20h-deux premières heures	01/01/2020	3,00	3,03	
Journée 8h à 20h-plus de deux heures	01/01/2020	4,00	4,04	
Nuit 20h à 8h-deux premières heures	01/01/2020	2,00	2,02	
Nuit 20h à 8h-plus de deux heures	01/01/2020	3,00	3,03	
*Recharge rapide >22kVA				
Journée et nuit - deux premières heures	01/01/2020	5,00	5,05	
journée et nuit - plus de deux heures	01/01/2020	8,00	8,07	
Droit d'occupation du domaine public à titre temporaire				
Marchés thématiques (fleurs, campagnards...)	01/01/2020	0,54	0,55	par m2 et par jour
Manifestations organisées par des entreprises (cocktails, vernissages, inaugurations de sociétés...)				
Moins de 20 salariés	01/01/2020	32,54	32,83	
Entre 20 et 100 salariés	01/01/2020	54,24	54,72	Tarif par jour en fonction de la taille de l'entreprise
Entre 100 et 500 salariés	01/01/2020	108,47	109,45	
Plus de 500 salariés	01/01/2020	325,41	328,34	
Tarifs des droits de place (marchés)				
Marché Victor Hugo et Théophile Gautier :				
à couvert : le mètre linéaire de façade marchande	01/01/2020	3,03	3,06	
à découvert : le mètre linéaire de façade marchande	01/01/2020	1,73	1,75	
Redevance de nettoyage des sanitaires	01/01/2020	1,45	1,46	
Marché Jules Ferry :				
à couvert : le mètre linéaire de façade marchande	01/01/2020	2,91	2,94	
à découvert : le mètre linéaire de façade marchande	01/01/2020	1,46	1,47	
Marché de la Marne :				
à couvert : le mètre linéaire de façade marchande	01/01/2020	2,17	2,19	
à découvert : le mètre linéaire de façade marchande	01/01/2020	1,46	1,47	
Droit de place additionnel pour la promotion et la communication :				
par commerçant à couvert	01/01/2020	3,50	3,71	
par commerçant à découvert	01/01/2020	2,95	3,13	
8 - Redevances et taxes de stationnement liés aux tournages				
Pour tout tournage, la production doit s'acquitter d'un forfait journalier auquel s'ajoute le forfait par équipe				
Lieu	Type de tournage			
Espaces verts / Cimetière	Long métrage / Fiction TV / Film publicitaire :			
	Forfait journalier *	01/01/2020	429,67	433,53
	Forfait par équipe :			
	6 à 20 personnes	01/01/2020	452,28	456,35
	21 à 50 personnes	01/01/2020	904,56	912,70
	plus de 50 personnes	01/01/2020	1 356,85	1 369,06
	Court métrage / Documentaire / Photo publicitaire ou commerciale :			
	Forfait journalier *	01/01/2020	146,99	148,31
	Forfait par équipe :			
	6 à 20 personnes	01/01/2020	226,14	228,17
	21 à 50 personnes	01/01/2020	452,28	456,35
	plus de 50 personnes	01/01/2020	678,42	684,52
	Photo artistique (hors publicité ou commerciale) :			
	Forfait journalier	01/01/2020	73,49	74,16
Long métrage / Fiction TV / Film publicitaire :				

(*) Forfait journalier comprenant l'intervention d'un agent de la ville pour une équipe de tournage de 5 personnes

En dehors des heures ouvrables ou heures de service, tout dépassement horaire sera facturé 85€/h, et tout agent supplémentaire sera facturé 31€/h.

Exonération : mise en valeur du patrimoine, film d'école, reportage

La nuit, ainsi que les dimanches et jours de fête : +50%

Tarif concerné	Effet	Montant 2019 (en euros)	Montant 2020 (en euros)	Observations	
Egouts	Forfait journalier *	01/01/2020	429,67	433,53	Tarifs hors droit à l'image et droits d'auteur
	Forfait par équipe :				
	6 à 20 personnes	01/01/2020	452,28	456,35	
	21 à 50 personnes	01/01/2020	904,56	912,70	
	plus de 50 personnes	01/01/2020	1 356,85	1 369,06	
	Court métrage / Documentaire / Photo publicitaire ou commerciale :				
	Forfait journalier *	01/01/2020	146,99	148,31	
	Forfait par équipe :				
	6 à 20 personnes	01/01/2020	226,14	228,17	
	21 à 50 personnes	01/01/2020	452,28	456,35	
	plus de 50 personnes	01/01/2020	678,42	684,52	
	Photo artistique (hors publicité ou commerciale) :				
	Forfait journalier *	01/01/2020	73,49	74,16	
	Marchés / Foires	Long métrage / Fiction TV / Film publicitaire :			
Forfait journalier *		01/01/2020	429,67	433,53	
Forfait par équipe :					
6 à 20 personnes		01/01/2020	452,28	456,35	
21 à 50 personnes		01/01/2020	904,56	912,70	
plus de 50 personnes		01/01/2020	1 356,85	1 369,06	
Court métrage / Documentaire / Photo publicitaire ou commerciale :					
Forfait journalier *		01/01/2020	146,99	148,31	
Forfait par équipe :					
6 à 20 personnes		01/01/2020	226,14	228,17	
21 à 50 personnes		01/01/2020	452,28	456,35	
plus de 50 personnes		01/01/2020	678,42	684,52	
Photo artistique (hors publicité ou commerciale) :					
Forfait journalier *		01/01/2020	73,49	74,16	
Etablissements scolaires municipaux	Long métrage / Fiction TV / Film publicitaire :				
	Forfait journalier *	01/01/2020	542,73	547,61	
	Forfait par équipe :				
	6 à 20 personnes	01/01/2020	452,28	456,35	
	21 à 50 personnes	01/01/2020	904,56	912,70	
	plus de 50 personnes	01/01/2020	1 356,85	1 369,06	
	Court métrage / Documentaire / Photo publicitaire ou commerciale :				
	Forfait journalier *	01/01/2020	180,90	182,53	
	Forfait par équipe :				
	6 à 20 personnes	01/01/2020	226,14	228,17	
	21 à 50 personnes	01/01/2020	452,28	456,35	
	plus de 50 personnes	01/01/2020	678,42	684,52	
	Photo artistique (hors publicité ou commerciale) :				
	Forfait journalier *	01/01/2020	73,49	74,16	
Etablissements sportifs municipaux	Long métrage / Fiction TV / Film publicitaire :				
	Forfait journalier *	01/01/2020	429,67	433,53	
	Forfait par équipe :				
	6 à 20 personnes	01/01/2020	452,28	456,35	
	21 à 50 personnes	01/01/2020	904,56	912,70	
	plus de 50 personnes	01/01/2020	1 356,85	1 369,06	
	Court métrage / Documentaire / Photo publicitaire ou commerciale :				
	Forfait journalier *	01/01/2020	146,99	148,31	
	Forfait par équipe :				
	6 à 20 personnes	01/01/2020	226,14	228,17	
	21 à 50 personnes	01/01/2020	452,28	456,35	
	plus de 50 personnes	01/01/2020	678,42	684,52	
	Photo artistique (hors publicité ou commerciale) :				
	Forfait journalier *	01/01/2020	73,49	74,16	
Terrains vagues	Long métrage / Fiction TV / Film publicitaire :				
	Forfait journalier *	01/01/2020	429,67	433,53	
	Forfait par équipe :				
	6 à 20 personnes	01/01/2020	452,28	456,35	
	21 à 50 personnes	01/01/2020	904,56	912,70	
	plus de 50 personnes	01/01/2020	1 356,85	1 369,06	
	Court métrage / Documentaire / Photo publicitaire ou commerciale :				
	Forfait journalier *	01/01/2020	146,99	148,31	
	Forfait par équipe :				
	6 à 20 personnes	01/01/2020	226,14	228,17	
	21 à 50 personnes	01/01/2020	452,28	456,35	
	plus de 50 personnes	01/01/2020	678,42	684,52	

Tarif concerné	Effet	Montant 2019 (en euros)	Montant 2020 (en euros)	Observations
	Photo artistique (hors publicité ou commerciale) : Forfait journalier *	01/01/2020	73,49	74,16
Médiathèque / Appartement ou local	Long métrage / Fiction TV / Film publicitaire : Forfait journalier *	01/01/2020	542,73	547,61
	Forfait par équipe :			
	6 à 20 personnes	01/01/2020	452,28	456,35
	21 à 50 personnes	01/01/2020	904,56	912,70
	plus de 50 personnes	01/01/2020	1 356,85	1 369,06
	Court métrage / Documentaire / Photo publicitaire ou commerciale :			
	Forfait journalier *	01/01/2020	260,05	262,39
	Forfait par équipe :			
	6 à 20 personnes	01/01/2020	226,14	228,17
	21 à 50 personnes	01/01/2020	452,28	456,35
	plus de 50 personnes	01/01/2020	678,42	684,52
		Photo artistique (hors publicité ou commerciale) : Forfait journalier *	01/01/2020	73,49
Salles de l'Hôtel de Ville ou du Centre Culturel, Centre Administratif	Long métrage / Fiction TV / Film publicitaire : Forfait journalier *	01/01/2020	1 130,71	1 140,88
	Forfait par équipe :			
	6 à 20 personnes	01/01/2020	447,84	451,87
	21 à 50 personnes	01/01/2020	895,69	903,75
	plus de 50 personnes	01/01/2020	1 343,54	1 355,63
	Court métrage / Documentaire / Photo publicitaire ou commerciale :			
	Forfait journalier *	01/01/2020	282,68	285,22
	Forfait par équipe :			
	6 à 20 personnes	01/01/2020	226,14	228,17
	21 à 50 personnes	01/01/2020	452,28	456,35
	plus de 50 personnes	01/01/2020	678,42	684,52
		Photo artistique (hors publicité ou commerciale) : Forfait journalier *	01/01/2020	96,12
Voie publique	Long métrage / Fiction TV / Film publicitaire : Forfait journalier *	01/01/2020	429,67	433,53
	Forfait par équipe :			
	6 à 20 personnes	01/01/2020	452,28	456,35
	21 à 50 personnes	01/01/2020	904,56	912,70
	Plus de 50 personnes	01/01/2020	1 356,85	1 369,06
	Court métrage / Documentaire / Photo publicitaire ou commerciale :			
	Forfait journalier *	01/01/2020	146,99	148,31
	Forfait par équipe :			
	6 à 20 personnes	01/01/2020	226,14	228,17
	21 à 50 personnes	01/01/2020	452,28	456,35
	plus de 50 personnes	01/01/2020	678,42	684,52
		Photo artistique (hors publicité ou commerciale) : Forfait journalier *	01/01/2020	73,49
Stationnement des véhicules techniques dans les enceintes des lieux dépendant de la Ville				
*véhicule technique et de jeu	01/01/2020	45,24	45,64	
*groupe électrogène, cantine et barnum	01/01/2020	67,84	68,45	
Harmonisation des taxes de stationnement dans le cadre de tournages				
Forfait journalier de 9h à 19h				
Nb de véhicules				
1 à 5 véhicules	Forfait	01/01/2020	113,18	114,20
	Taxe additionnelle si ventouage			
6 à 10 véhicules	Forfait	01/01/2020	226,14	228,17
	Taxe additionnelle si ventouage			
11 à 20 véhicules	Forfait	01/01/2020	339,20	342,26
	Taxe additionnelle si ventouage		169,60	171,13
De 21 à 40 véhicules	Forfait	01/01/2020	678,42	684,52
	Taxe additionnelle si ventouage		339,20	342,26
Plus de 40 véhicules	Forfait	01/01/2020	1 130,71	1 140,88
	Taxe additionnelle si ventouage		565,34	570,43